

21. Décembre, en assez bon ordre sous leurs vraies dates, & cités sous le N^o. 709 ; après quoi sont cités plusieurs ordres expédiés les 22, 23 & 24 Décembre jusqu'au N^o. 733 ; & on n'y trouve point les derniers susdits ordres du 24. Décembre ; mais seulement à la fin du 24 une place vuide où ces ordres pouvoient être insérés. Cependant dans les extraits des ordres du Cabinet du 18 au 25 Décembre, qui ont été expédiés le 31 de ce susdit mois, & qui ont été ensuite présentés au Roi, ces deux ordres du Cabinet du 21 & 24 Décembre, sont cités à la fin, tout comme s'ils avoient pu être expédiés sous la même date. Au contraire, les ordres du Cabinet qui ont été expédiés depuis l'espace du tems des 22 & 23 Décembre, ont été omis dans ces extraits. Circonstance par laquelle l'on peut juger en général de la certitude desdits extraits.

Le susdit Protocole démontre aussi, que quoique le Comte de Struensée eût déjà pris depuis longtemps des mesures pour que rien de contraire à ses vûes ne pût être communiqué au Roi, ni de bouche, ni par écrit ; il s'étoit néanmoins trouvé dans la nécessité, lorsque les Gardes à pied furent réduites, de prendre de nouvelles précautions à cet égard. Car le 23 Décembre il avoit expédié deux Couriers du Cabinet, l'un au Conseiller d'Etat Vaitz, à *Hambourg*, avec des ordres que le paquet pour Sa Majesté, devant venir par la Poste, devoit être adressé au Cabinet, & l'autre à Wegener, Intendant de la Cour, avec des ordres portant que toutes les Lettres & Paquets adressés à Sa Majesté, ainsi que les Lettres Portefeüilles qui arriveroient à *Copenhague*, ne devoient plus être portés dans l'anti-chambre du Roi, mais remis au Comptoir du Cabinet. De ces deux ordres du Cabinet, quoiqu'ils regardent directement le Roi, l'un a été entièrement oublié, & l'autre cité imparfaitement dans les extraits donnés au Roi ; de sorte que Sa Maj. n'a aussi rien sçu de ces arrangements.

Comme la méfiance du Comte de Struensée envers la Nation paroïssoit augmenter de plus en plus, de même aussi la haine de la Nation augmentoit à l'égard de sa personne. L'on vit dans l'Eté de 1771 répandre plusieurs pasquinades ; & quoique par leur style
la